

**Direction départementale des territoires
du Haut-Rhin**

Service eau, environnement et espaces naturels

Colmar, le 28 septembre 2018

**Projet d'arrêté concernant
l'organisation de chasses particulières à
tirs de destruction du corbeau freux et de
la corneille noire**
Consultation du public
du 20 décembre 2018 au 21 janvier 2019
inclus

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières à tir de destruction du corbeau freux et de la corneille noire, sur le territoire des communes de l'agglomération colmarienne.

Ce projet intervient suite à la demande du directeur de l'environnement et du développement durable de Colmar Agglomération, en date du 22 novembre 2018. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de réduction des dégâts aux cultures agricoles et aux infrastructures.

L'objectif de cet arrêté est également de réguler les populations des espèces citées sur l'ensemble de cette agglomération.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le public peut formuler ses observations :

- par voie postale, à la direction départementale des territoires du Haut-Rhin, service eau, environnement et espaces naturels, cité administrative, bâtiment tour, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cédex,

- par courriel à : ddt-seen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

L'adjoint au directeur départemental des territoires,
Chef du service eau, environnement et espaces naturels

Pierre SCHERRER

